

FICHE TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



CIVAM BIO des Pyrénées-Orientales

Maison de l'agriculture

19, av de Grande-Bretagne

☎ 04 68 35 34 12

☎ 04 68 34 86 15

@ arrufat.civambio.66@wanadoo.fr

Site : www.bio66.com

Les chicorées SCAROLE et FRISEE sous abri froid

Les chicorées scarole et frisée sont cultivées traditionnellement sous abri au printemps pour alimenter le marché en avril et mai après les récoltes de plein champ.

Leur production sous abri en hiver permet d'obtenir une meilleure qualité qu'en plein champ. La rentabilité de ces produits sous abri passera par une augmentation de la densité de plantation par rapport à celle utilisée en conventionnel au printemps qui est de 7 pieds/m².

Le marché Bio permettant de valoriser des grammages de 600gr on pourra utiliser la densité de 10 pieds/m² qui permet de récolter un colis au m² (10 scaroles) équivalent au potentiel d'une laitue (colis de 12 pièces) en évitant le risque Bremia.

Pour le circuit court on peut même augmenter la densité de plantation à 14 plants par m², ce qui permettra de rationaliser les dispositifs de plantation en cultures associées.

On notera que la production de frisée est plus délicate en raison du risque de nécroses.

PRODUCTION DES PLANTS

La durée d'élevage des plants en automne durera de 25 à 30 jours. Pour les cultures de printemps la durée d'élevage est de 35 jours en utilisant préférentiellement des mottes de 4,2 cm, attention sur ce créneau les plants doivent être chauffés pour limiter la montaison à graine.

LE SOL

La chicorée demande un sol au pH voisin de 7.

LA PLANTATION

La plantation s'effectue sur paillage plastique noir macro et micro perforé. La densité de 10 plants par m² permet d'obtenir des pieds de 600 gr. En circuit court on peut utiliser un paillage standard (14 trous/m²), une plantation à cette densité donnera des « petites scaroles » (500 gr) convenant parfaitement ou planter un trou sur deux (utiliser du paillage perforé en carré) pour obtenir des produits plus volumineux.

CALENDRIER CULTURAL

sept			oct			nov			déc			jan			fév			mars			avril										
38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
S			P									R	R	R																	
	S			P											R	R	R	R													
		S			P													R	R	R											
			S			P						S				P								R	R						
													S				P									R	R				
														S				P										R	R		

LES VARIÉTÉS

Scarole

Choix	Variété	Société	Bio/nT/T	Graine	Remarque
1	Kalinka	Clause	T	enrobée	La référence.
2	Kethel	Rijk Zwaan	Bio	enrobée	Beau produit, semences Bio. Plantation avant le 10 fév.
3	Excel	Rijk Zwaan	NT	enrobée	A réserver aux plantations après le 10 février.

Frisée

1	Minerva	Clause	T	enrobée	A réserver aux plantations octobre et novembre.
1	Milady	Clause	T	enrobée	La référence sur le créneau de printemps.
2	Davos	Béjo	Bio	enrobée	Semences Bio, sensible aux nécroses.

LA FERTILISATION

Les exportations de ce type de cultures sont de l'ordre de 120/80/150 unités de N/P/K.

La fertilisation en N sera modulée en fonction d'un test nitrate avant plantation ceux en P et K le seront en fonction de la richesse du sol donnée par une analyse de sol.

L'IRRIGATION ET LE CLIMAT

Maintenir le sol frais en période de croissance en évitant les excès. Les aspersiones seront appliquées le matin sur feuillage sec. A l'approche de la récolte et en période sèche (tramontane) prévoir des bassinages pour limiter le risque de nécroses marginales particulièrement pour les frisée qui sont sensibles. Ces pratiques sont difficiles à mettre en œuvre en présence de botrytis.

LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Maladie - Ravageur	Prévention - Lutte
Chenilles défoliatrices	Dès les premiers dégâts appliquer 2 traitements à 10 jours au <i>Bacillus thuringiensis</i> .
Pucerons	A surveiller sur les créneaux automne et printemps principalement. Traitement aphicide localisé sur foyer. Lutte difficile si population installée.
Oïdium	Traitement soufre dès premières tâches.

LA RÉCOLTE

Le grammage minimum accepté est de 500-600gr le pied, à valider avec l'opérateur commercial. On pourra blanchir ces produits mais cela augmente le risque de d'attaque fongique.

ELÉMENTS ÉCONOMIQUES

Prix indicatif .

Circuit long : prix payé producteur, produit conditionné : 6 à 9 €/colis.



Densité 7 pieds/m²



Densité 14 pieds/m²

